

Avez-vous déjà été inscrit(e) à Le Mans Université (inscription principale ou inscription secondaire -classe préparatoire, convention avec une université étrangère) ? oui non

Numéro d'étudiant (à remplir uniquement si vous avez déjà été inscrit à le Mans Université)

Pour remplir les différentes rubriques, se reporter à l'annexe

1 - INSCRIPTION PRINCIPALE 2018/2019

- Licence 1 Licence 2 Licence 3 Licence Professionnelle
 Master 1 Master 2
 DUT 1 DUT 2 Ingénieur 1 Ingénieur 2 Ingénieur 3
 DOCTORAT
 DAEU Diplôme d'université (DU)
 Autre (à préciser)
 Préciser la formation :

 Enseignement à Distance : OUI NON

*Réservé à
l'administration*

Etape.....

Version.....

Profil.....

2 - ÉTAT CIVIL - Merci d'écrire en lettres majuscules

Nom Nom d'usage.....

Prénom 1..... Prénom 2..... Prénom 3.....

INE obligatoire (ou BEA/INES, sur relevé de notes du Bac)

Né.e le :/...../..... à Département..... ou Pays.....

Sexe : F – Féminin M – Masculin Nationalité :.....

SITUATION FAMILIALE

1 – Seul.e sans enfant 2 – Couple sans enfant 3 – Seul.e avec enfant(s) 4 – Couple avec enfant(s)

3 - SERVICE NATIONAL (pour les étudiants français uniquement)

- Journée d'Appel Préparation à la Défense / Journée Défense et Citoyenneté (6) (fournir attestation)
 Recensé (5) (fournir attestation) Service accompli (4) Exempté ou réformé (3)

4 - PREMIERE INSCRIPTION

Dans l'enseignement supérieur (y compris BTS, CPGE, DAEU...) : Année universitaire :/.....

Dans une université française : Année universitaire :/.....

Etablissement Ville

A le Mans Université : Année universitaire :/.....

5 – BACCALAURÉAT ou ÉQUIVALENCE

BACCALAURÉAT FRANCAIS ÉQUIVALENCE : DAEU TITRE ETRANGER
 Année scolaire d'obtention/..... Série Mention
 Type d'établissement : Lycée (LY) Université (00) Autre (15)
 Etablissement de préparation Ville Département

10 - DERNIER DIPLÔME OBTENU

- Baccalauréat Français (001) DAEU (002) Capacité en droit (004) DU (029) B.T.S (010)
 D.U.T. (011) DEUG (013) DEUST (017) Attestation à la suite d'un cursus en CPGE (012)
 Licence (040) Licence Professionnelle (041) Maîtrise (050) Master (072)
 Diplôme d'Ingénieur (universitaire ou non) (073) DEA (070) DESS (071) Doctorat (079)
 Diplôme d'établissement étranger supérieur (500) Diplôme d'établissement étranger secondaire (501)
 Autre diplôme (à préciser).....
Année universitaire :/..... Etablissement : Département/Pays :

11 - ETES-VOUS INSCRIT.E DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT POUR CETTE ANNÉE (2018-2019) ?

NON OUI Si oui, précisez :

- Lycée (LY) Université (00)
 B.T.S. (01) C.P.G.E. ou préparation intégrée (02)
 Ecole d'ingénieurs (04)..... Etablissement privé d'enseignement universitaire (05)
 Etablissement étranger d'enseignement supérieur (sauf programmes d'échanges internationaux ou accords bilatéraux) (10)
 Autre Ecole ou cursus (15)..... Enseignement par correspondance (hors Université du Maine) (17)
Nom de l'établissement
Ville Département/Pays

12 - SI VOUS ÊTES BOURSIER.E POUR CE DIPLÔME, INDIQUEZ LE TYPE DE BOURSE

- Bourse sur critères sociaux (échelon 0 à 7) (B) FNAU (Fonds national d'aide d'urgence) (M)
 Soutien financier aux doctorants (allocation de recherche) (J) Bourse du gouvernement français (F)
 Bourse de mobilité (échange international) (G) Bourse de gouvernement étranger (H)

Dans, tous les cas, vous devrez joindre un justificatif ou une attestation.

13 - INSCRIPTION A UN DEUXIÈME DIPLÔME 2018/2019

- Licence 1 Licence 2 Licence 3 Licence Professionnelle
 Master 1 Master 2
 DUT 1 DUT 2 Ingénieur 1 Ingénieur 2 Ingénieur 3
 DOCTORAT
 DAEU Diplôme d'université (DU)
 Autres (à préciser)

Préciser la formation :

.....

Enseignement à Distance : OUI NON

*Réservé à
l'administration*
Etape.....
Version.....
Profil.....

14 - SÉCURITÉ SOCIALE

NUMERO DE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ÉTUDIANT : (voir Annexe au dossier)

□□□□□□□□□□□□□□□□ clé □□

15 – CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE CAMPUS

NUMERO DE CERTIFICAT CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE :

□□□□-□□□□□□□□-□□

Démarche obligatoire (voir Annexe au dossier) Avant de vous inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, vous devez fournir une attestation d'acquittement de la CVEC, Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) - que vous pourrez obtenir à partir du 1er juillet 2018 sur <http://cvec.etudiant.gouv.fr/> ou en vous rendant à la Banque Postale (supplément de 5 €).

Je soussigné.e, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

A le Signature

La loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à ce dossier. Elle vous donne un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant.

Cette requête doit être adressée au Président de Le Mans Université

Réservé à l'administration :

Date

Montant des droits Mode de paiement N° de quittance

ANNEXE Dossier d'inscription administrative**ENTETE**

Votre numéro étudiant : Cette rubrique ne concerne que ceux d'entre vous qui ont déjà été inscrits à le Mans Université. Pour tous les autres, ce numéro d'étudiant vous sera communiqué ultérieurement via votre certificat de scolarité.

1 INSCRIPTION PRINCIPALE 2018-2019

Cocher la case indiquant le niveau de formation et indiquer plus précisément la discipline dans laquelle vous vous inscrivez, notamment si le diplôme auquel vous postulez comporte plusieurs spécialités. En Licence LEA, préciser les 2 langues.

(ex : Licence Lettres ; Ingénieur parcours Mécanique; Licence STAPS parcours Education et motricité ; DUT GEA option Ressources Humaines ; Master Histoire parcours Sociétés, Cultures et Territoires ; Licence LEA Anglais-Allemand).

2 ETAT-CIVIL

INE, INES ou BEA : Pour ceux ayant eu un bac français à partir de **1995**, ce numéro figure sur le relevé de notes du bac. Le mentionner impérativement sur le dossier. Pour les autres, la scolarité attribuera un numéro provisoire.

3 SERVICE NATIONAL

Fournir en priorité, l'attestation de « Journée Défense Citoyenneté » (JDC) ou de « Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) (*qui prouve que vous avez bien effectué votre journée*) ou à défaut fournir l'attestation de Recensement (*qui prouve que vous avez été bien recensé à votre Mairie*).

4 PREMIERE INSCRIPTION

Dans l'enseignement supérieur : Inscrire l'année universitaire correspondant à votre première intégration dans une formation de l'enseignement supérieur (*toutes formations confondues FRANCAISES ou ETRANGERES*).

Dans une université française : Inscrire l'année universitaire correspondant à votre première intégration dans une formation FRANCAISE de l'enseignement supérieur (*toutes formations françaises confondues*) et mentionner l'établissement et la ville.

A Le Mans Université : Inscrire l'année universitaire correspondant à votre première intégration dans une formation de l'enseignement supérieur de Le Mans Université.

Nota : selon les cas rencontrés, les dates peuvent être similaires et/ou différentes dans les trois rubriques

6 ADRESSES

Adresse hors période universitaire : correspond généralement à l'adresse des parents (*dite adresse « fixe »*).

Adresse pour l'année en cours : correspond généralement à l'adresse de l'étudiant (*dite adresse « annuelle »*). Si vous ne la connaissez pas encore (*recherche de location en cours par exemple*) vous la communiquerez ultérieurement au Service scolarité.

Impératif : Mentionner votre numéro de téléphone portable et votre adresse courriel personnelle.

Mode d'hébergement : Cocher impérativement la case indiquée selon votre situation

7 INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ANNUELLE

Régime d'inscription :

Vous avez interrompu vos études, vous êtes entré dans la vie active, vous relevez de la formation continue gérée par le Service de Formation Continue (SFC) de le Mans Université. Deux options s'ouvrent à vous :

- soit vous êtes financés (totalement ou partiellement) par un organisme ou une entreprise : vous devez alors cocher la case Formation continue
- soit vous financez vous-même votre formation : vous devez alors cocher la case Reprise d'études non financée

Si vous vous inscrivez au titre d'une formation en apprentissage (*joindre une copie de votre contrat d'apprentissage*), vous devez cocher la case Apprentissage

Si vous vous inscrivez au titre d'une formation en professionnalisation (*joindre une copie de votre contrat de professionnalisation*), vous devez cocher la case Contrat de professionnalisation

Dans les autres cas, vous relevez de la Formation initiale et devez cocher la case correspondante

Statut :

Si vous avez un régime d'inscription 1, ou 4, cocher la case Etudiant (01)

Si vous avez un régime d'inscription 2, 3 ou 6, cocher la case Stagiaire formation continue (03)

Profession du chef de famille/autre parent : Renseigner impérativement cette rubrique à l'aide de la table ci-après en mentionnant **uniquement le code SISE** correspondant.

10 Agriculteurs exploitants	48 Contremaîtres, agents de maîtrise
21 Artisans	52 Employés civils et agents de service de la fonction publique
22 Commerçants et assimilés	53 Policiers et militaires
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	54 Employés administratifs d'entreprise
31 Professions libérales	55 Employés de commerce
33 Cadres de la fonction publique	56 Personnels des services directs aux particuliers
34 Professeurs, professions scientifiques	61 Ouvriers qualifiés
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	66 Ouvriers non qualifiés
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69 Ouvriers agricoles
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	71 Retraités Anciens agriculteurs exploitants
42 Instituteurs et assimilés	72 Retraités Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social	73 Retraités Anciens cadres et professions intermédiaires
44 Clergé, religieux	76 Retraités Anciens employés et ouvriers
45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique.	81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	82 Autres personnes sans activité professionnelle
47 Techniciens	99 Non renseigné (inconnu ou sans objet)

8, 9 et 10 CURSUS ANTERIEUR

Dernier établissement fréquenté :

Inscrire le type d'établissement fréquenté en dernier dans votre cursus et préciser l'année et la localisation.

Situation 2017-2018 : Inscrire votre situation en 2017-2018 : si vous étiez scolarisé, préciser la localisation.

Dernier diplôme obtenu : Inscrire le type de dernier diplôme obtenu et préciser l'année et le lieu d'obtention.

Nota : selon les cas rencontrés, la localisation peut être similaire et/ou différente dans les trois rubriques

11 INSCRIPTION DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT POUR CETTE ANNEE

Si vous possédez pour l'année universitaire 2018-2019 une inscription dans un autre établissement, inscrire le type d'établissement fréquenté et préciser la localisation.

14 SECURITE SOCIALE

A compter du 1^{er} septembre 2018 :

Les étudiants **nationaux** qui s'inscrivent pour la 1^{ère} fois dans un établissement d'enseignement supérieur restent affiliés à leur régime actuel de protection sociale, généralement celui de leurs parents, sans démarche à accomplir.

Les étudiants **nationaux et internationaux** poursuivant leurs études et déjà inscrits à une mutuelle étudiante pour l'année 2017-2018, restent attachés à cette mutuelle pour 2018-2019.

Les étudiants **internationaux** ressortissants d'un Etat membre de l'UE/EEE ou de la Suisse demeurent affiliés à la sécurité sociale de leur pays sur la base de la CEAM (Carte européenne d'Assurance Maladie).

Les étudiants **internationaux primo-inscrits** ressortissants d'un Etat hors UE/EEE et Suisse sont tenus de s'affilier au régime général de l'assurance maladie sur le site : www-etudiant-etranger.ameli.fr. La démarche est à effectuer une fois que l'étudiant a procédé à son inscription définitive au sein de l'établissement.

15 CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE CAMPUS

Cette démarche est obligatoire

Avant de vous inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, vous devez fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) - que vous pourrez obtenir à partir du 1er juillet 2018 sur <http://cvec.etudiant.gouv.fr/> ou à la Banque Postale (supplément de 5€)

2 cas de figure différents permettent de compléter cette démarche.

- En payant la CVEC car vous y êtes assujetti-e. Son montant est fixé à 90€.
- En étant exonéré-e de la CVEC. Dans ce cas, vous ne paierez rien.

Dans les deux cas, vous pourrez, à l'issue de la démarche, obtenir une attestation d'acquiescement de la CVEC.

- Vous devez fournir cette attestation à votre établissement d'enseignement supérieur.
- Notez bien que votre établissement ne pourra pas finaliser votre inscription sans cette attestation.

Les quatre types d'étudiants exonérés du paiement de cette contribution sont...

• Les boursiers* ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des [aides spécifiques](#) annuelles, les étudiants réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire, demandeurs d'asile disposant du droit de se maintenir sur le territoire

** bourses sur critères sociaux gérées par le Crous (Enseignement supérieur, Culture, Agriculture, ...)*

En revanche, ne sont pas concernées, les bourses du gouvernement français (BGF), bourses d'un gouvernement étranger (BGE), bourses versées par une structure privée (par exemple, une fondation)

Cas particuliers

Si vous êtes inscrit-e en formation initiale par la voie de **l'apprentissage**, vous devez effectuer la démarche mais vous pouvez demander le remboursement à votre employeur.

Si vous êtes inscrit-e en **CPGE** (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles), vous devez effectuer la démarche au titre de votre inscription à l'université.

Si vous êtes inscrit-e en **formation continue** (formation prise en charge par un employeur ou par un organisme collecteur), vous n'êtes pas concerné-e par cette contribution. Vous n'avez rien à faire.

Si vous êtes étudiant-e en programme d'échange international, en France, vous n'êtes pas concerné-e par cette contribution. Vous n'avez rien à faire.